

Assemblée générale mixte des actionnaires du 11 juin 2020

Désignation des scrutateurs

Dans le contexte de la pandémie du Covid-19 et en application de l'article 8 du décret n°2020-418 du 10 avril 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de Covid-19, le Directeur général, sur délégation du Conseil d'administration, a désigné Monsieur Thierry Sommelet, Représentant de la BPI, et Monsieur Jacques Guérin, Directeur Stratégie et Transformation et Président du Comité Economique et Social, tous deux actionnaires de la Société, comme scrutateurs de l'Assemblée générale mixte devant se tenir à huis clos le jeudi 11 juin 2020.